



Monitoring des visas

Évolution de la délivrance des visas
par les représentations suisses à
l'étranger

Édition 2020

3003 Berne-Wabern, 15 avril 2021

Tables des matières

Tables des matières	2
L'essentiel en bref	4
Brève analyse des évolutions actuelles	5
0 Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger	5
0.1 Informations générales (cf. 1.1 - 1.8)	5
0.2 Informations spécifiques concernant certaines représentations à l'étranger (cf. 1.3 - 1.8)	7
0.3 Accords de libéralisation en matière de visas et accords bilatéraux (cf. 1.9 - 1.10)	8
0.4 Accords de représentation (cf. 1.11 - 1.12)	8
0.5 Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)	9
0.6 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)	10
0.7 Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)	10
0.8 Sexe et âge des demandeurs (cf. 4.1 - 4.3)	11
0.9 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels (cf. 5.1 - 5.3)	11
0.10 Visas humanitaires (cf. 6.1 - 6.4)	12
Statistiques Visa Monitoring	13
1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés	13
1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2020, par types de visa	13
1.2 Visas délivrés : évolution mensuelle, 2018 à 2020	13
1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa en 2020 et 2019	14
1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2018 à 2020	14
1.5 Demandes de visa en 2020 et 2019 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs	15
1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2018 à 2020	16
1.7 Les dix pays avec le plus grand nombre de visas refusés en 2020 et 2019	17
1.8 Les dix représentations avec le plus grand nombre de visas refusés en 2020 et 2019	17
1.9 Accords de libéralisation en matière de visas avec l'UE en 2020	18
1.10 Accords bilatéraux en 2020	18
1.11 États membres de Schengen représentés par la Suisse en 2020	18
1.12 États membres de Schengen qui représentent la Suisse en 2020	18
2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne	19
2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2019 et 2020	19
2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes en 2019 et 2020	19
2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne en 2020 et 2019	20
3 Buts du séjour	21
3.1 Évolution des dix buts de séjour possible, années 2020 et 2019	21
3.2 Proportion des différents buts de séjour possible: évolution pour 2020	21
3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés en 2020, ventilés par but de séjour	22
4 Sexe et âge des demandeurs	23
4.1 Sexe et âge des demandeurs, de 2020 à 2018	23

4.2	Mise en regard des groupes d'âge, de 2018 à 2020	23
4.3	Les cinq représentations selon les visas demandés en 2020, ventilés par sexe et par âge 24	
5	Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels	25
5.1	Vue d'ensemble de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels en 2020	25
5.2	Proportion de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels, de 2018 à 2020	25
5.3	Demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels: les dix principales représentations en 2020 et 2019	26
6	Visas humanitaires	27
6.1	Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2019 et 2020	27
6.2	Nombre de visas humanitaires délivrés en 2020, par catégorie	28
6.3	Nombre de visas humanitaires délivrés en 2020, ventilés par les cinq principales représentations	28
6.4	Nombre de visas humanitaires délivrés en 2020, ventilés par les cinq principales nationalités	28
	Impressum	29

L'essentiel en bref

Période	Demandes Total	Demandes Évolution	Demandes Schengen Total	Demandes Schengen Évolution	Demandes Schengen refusées	Demandes Schengen Taux de refus
2018	630 881		561 056		43 921	7,8 %
2019	688 691	+57 810 (+9,2 %)	614 473	+53 417 (+9,5 %)	50 353	8,2 %
2020	151 240	-537 451 (-78,0 %)	93 390	-521 083 (-84,8 %)	10 632	11,4 %

Aperçu de l'évolution

- En raison de la pandémie de COVID-19, les demandes de visas Schengen ont baissé de plus de 500 000 unités et les demandes de visas nationaux de plus de 20 % (-16 368 demandes, -22,1 %).
- Les centres des prestataires de services externes ont reçu 446 000 demandes de moins qu'en 2019, qui fut une année record.
- En 2020, la Suisse a traité 5341 demandes de visas en représentation d'autres États membres de Schengen, contre 25 701 en 2019.

Chronologie des mesures pertinentes

en matière de visas prises pour lutter contre le coronavirus (COVID-19)

- Le **18 mars 2020**, le Conseil fédéral a décidé de suspendre l'octroi de visas dans le cadre de *l'ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19)*. L'octroi de visas Schengen et de visas nationaux aux ressortissants d'États tiers a été suspendu provisoirement jusqu'au 15 juin 2020. Faisaient exception à cette règle les personnes qui se trouvaient dans une situation d'absolue nécessité et les spécialistes du domaine de la santé. Les exceptions sont énumérées dans la *directive concernant la mise en œuvre de l'ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) et sur la procédure à l'entrée et à la sortie de l'espace Schengen*. Le catalogue des cas de rigueur est adapté et mis à jour en permanence en fonction de la situation.
- Le **15 juin 2020**, la Suisse a levé les restrictions d'entrée vis-à-vis de tous les États Schengen. Depuis, la libre circulation complète s'applique de nouveau pour tous les États membres de l'UE ou de l'AELE. Par conséquent, des visas peuvent à nouveau être délivrés aux membres de la famille de ressortissants de l'UE/AELE et du Royaume-Uni, qui sont soumis à l'obligation du visa.
- Le **6 juillet 2020**, les restrictions en matière d'admission pour un séjour de longue durée (>90 jours) ont été intégralement levées pour les ressortissants d'États tiers. Les critères d'admission usuels s'appliquent à nouveau.
Le même jour, le Conseil fédéral a pris des mesures supplémentaires dans le domaine du transport international de voyageurs. Désormais, les voyageurs en provenance d'États et zones présentant un risque élevé d'infection sont soumis à une obligation de quarantaine.¹ Cette obligation a des répercussions indirectes sur le nombre de demandes de visas.

¹ Sur mandat de la Confédération, l'Office fédéral de la santé publique dresse la liste des États présentant un risque. Celle-ci est régulièrement mise à jour en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

- Le **20 juillet 2020**, la Suisse a levé les restrictions d'entrée liées au COVID-19 pour certains États tiers. Les États tiers à nouveau soumis aux conditions d'entrée ordinaires correspondent pour l'essentiel à ceux qui figurent dans la recommandation du Conseil de l'UE. La liste comprend 21 pays, dont les cinq suivants sont soumis à l'obligation du visa : Algérie, Maroc, Rwanda, Thaïlande et Tunisie. Au cours de l'année, l'Algérie (8 août 2020), le Maroc (16 août 2020) et la Tunisie (3 novembre 2020) ont été supprimés de la liste.
- Le 21 décembre 2020, le Conseil fédéral a ordonné l'interdiction d'entrée en Suisse pour toutes les personnes ressortissantes étrangères en provenance de Grande-Bretagne et d'Afrique du Sud. Cette mesure visait à empêcher autant que possible la propagation des nouveaux variants du virus.

Brève analyse des évolutions actuelles

0 Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger

0.1 Informations générales (cf. 1.1 - 1.8)

- En **janvier et février 2020**, le nombre de demandes de visas Schengen a augmenté par rapport à la même période de 2019 (+3020 demandes, +4,7 %). À eux seuls, les ressortissants indiens ont sollicité 3486 visas Schengen de plus. Les demandes des ressortissants kosovars (+1113 demandes, +19,3 %) et thaïlandais (+767 demandes, +10,7 %) ont également affiché une hausse significative au début de l'année 2020. La hausse observée en 2019 s'est poursuivie avec la même intensité au cours des premiers mois de 2020. Elle est d'autant plus remarquable que 2019 était une année record.²
Les chiffres des visas délivrés en Chine présentent une évolution tout autre: dès les premiers mois de 2020, les trois représentations de Chine continentale (Guangzhou, Pékin et Shanghai) ont enregistré une baisse importante du nombre de demandes de visas Schengen (janvier : -18,4 %, février : -83,7 %). Ce recul reflète la situation difficile dans laquelle la Chine se trouvait déjà en début d'année à la suite de la découverte des premiers cas de COVID-19.³
- La suspension de l'octroi des visas, le 18 mars 2020, a eu pour conséquence de réduire de deux tiers (- 67,9 %) le nombre de demandes traitées en **mars** par rapport au même mois de 2019. Alors que le nombre de demandes de visas Schengen s'est littéralement effondré par rapport à l'année précédente (-42 158 demandes, -70,7 %), les demandes de visas nationaux n'affichent qu'un recul relativement modéré (-1760 demandes, -35 %). Cet écart s'explique en partie par le fait que les personnes qui séjournent déjà dans l'espace Schengen et qui ne peuvent quitter le pays avant l'échéance de la durée maximale de séjour de 90 jours reçoivent souvent un visa national. En revanche, les personnes qui

² Pour la première fois depuis l'adhésion de la Suisse à Schengen, le 12 décembre 2008, le seuil des 600 000 demandes de visas Schengen avait été dépassé en 2019.

³ Le 31 décembre 2019, l'OMS a été informée de cas de pneumonie d'origine inconnue dans la ville de chinoise de Wuhan. Le 7 janvier 2020, les autorités chinoises ont identifié un nouveau coronavirus (COVID-19) comme étant la cause de ces cas. Le 30 janvier 2020, Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, a déclaré que la flambée du nouveau coronavirus constituait une urgence de santé publique de portée internationale, soit le plus haut niveau d'alerte de l'OMS. À la suite de la hausse rapide du nombre de cas en dehors de Chine, l'épidémie a officiellement été qualifiée de pandémie le 11 mars 2020. (Source: www.euro.who.int consulté le 4.3.2021.)

ne peuvent pas quitter le pays avant l'échéance de leur visa mais qui n'ont pas encore dépassé la durée maximale de séjour de 90 jours fixée par le droit Schengen obtiennent une prolongation de leur visa. En mars 2020, le nombre de visas prolongés a ainsi été sept fois supérieur à celui enregistré en mars 2019 (+754,5 %, +83 prolongations).

- Durant les mois restants, soit **avril à décembre 2020**, les restrictions d'entrée extraordinaires se sont répercutées comme suit sur la délivrance de visas.
En avril et mai 2020, seuls 186 visas Schengen ont été délivrés, dont plus de la moitié à des ressortissants serbes, américains ou russes. 90 de ces 186 visas Schengen l'ont été pour des voyages d'affaires urgents qui nécessitaient la présence du demandeur. Les ressortissants serbes et américains ne sont soumis à l'obligation du visa que s'ils exercent une activité lucrative.
Les demandes de visas sont timidement reparties à la hausse en juin et en juillet avec la mise en œuvre des premiers assouplissements qui ont eu des répercussions dans ce domaine. Près d'un cinquième des visas Schengen délivrés en juillet l'ont été à des ressortissants thaïlandais (17,8 %, 127 visas). Depuis le 20 juillet 2020, les ressortissants thaïlandais sont à nouveau soumis aux conditions d'entrée ordinaires. Les chiffres ont à nouveau augmenté en août à la suite d'une nouvelle réglementation des cas de rigueur. Depuis le 3 août 2020, l'entrée en Suisse à des fins de visite dans le cadre de relations de couple, de relations amoureuses ou d'autres partenariats de couples non mariés ou enregistrés ou de personnes sans enfants communs (partenariats de vie), est également possible si cette relation peut être prouvée. Le nombre de visas Schengen délivrés à des fins de *visites familiales ou amicales* est alors passé de 253 en juillet à 483 en août.
- La suspension de l'octroi de visas a également eu des répercussions sur les chiffres des visas nationaux, mais pas dans les mêmes proportions. En avril, 1691 visas nationaux ont été délivrés, dont près des deux tiers (65,1 %) pour *Autres motifs*. Il s'agit, pour l'essentiel, de visas délivrés à des personnes qui, en raison de la pandémie, n'ont pas été en mesure de quitter la Suisse avant l'échéance de la durée maximale de séjour de 90 jours. En juillet, les restrictions en matière d'admission pour un séjour de longue durée ont été intégralement levées pour les ressortissants d'États tiers et le nombre de visas nationaux délivrés a atteint son pic de 2020 (8313 visas).
- Un quart de tous les visas nationaux (26,9 %) ont été accordés à des ressortissants kosovars (6749 visas), chinois (4859 visas) ou américains (3973 visas).
- Comme en 2019, les visas nationaux ont principalement été délivrés pour des *raisons familiales* (p. ex. *regroupement familial, mariage, etc.*) (49,8 %). Près d'un tiers de ces visas ont été délivrés à des ressortissants kosovars.
- La proportion de visas refusés a atteint en 2020 un record depuis l'introduction du monitoring des visas (11,4 %). Rien qu'en avril, plus de la moitié des demandes de visas Schengen ont été rejetées (53,4 %) en raison de la suspension de l'octroi de visas.
- 43,3 % des refus concernaient des ressortissants kosovars (2724 refus) ou indiens (1878 refus). Par rapport à 2019, le taux de refus est en forte augmentation pour les ressortissants indiens (+1,9 point de pourcentage) et kosovars (+7 points de pourcentage).
- Si l'on ne tient compte que des pays pour lesquels on a compté plus de 100 refus, les taux de refus les plus élevés ont été enregistrés pour le Cameroun (47,6 %), le Ghana (42 %), le Bangladesh (38,2 %), la République dominicaine (36,9 %) et l'Algérie (36,7 %). À l'opposé, la Russie (2,2 %), la Chine (3 %), et la Thaïlande (3,9 %) affichent les taux les plus faibles.

0.2 Informations spécifiques concernant certaines représentations à l'étranger (cf. 1.3 - 1.8)

- En début d'année, la représentation suisse à **New Delhi (Inde)** a entamé ses préparatifs en vue de la haute saison touristique (mars à juin). Outre les 14 employés fixes, 25 collaborateurs ont été engagés à titre temporaire. L'affluence attendue n'a cependant pas eu lieu. En effet, le 25 mars 2020, le gouvernement indien a ordonné un confinement national. Le trafic aérien a été suspendu et la mobilité entre les différents États fédéraux fortement restreinte. Jusqu'à la fin officielle du confinement, le 1^{er} juin 2020, la délivrance de visas était de fait suspendue. Durant cette période, les collaborateurs de la Division Visas ont aidé leurs collègues à évacuer les Suisses et les ressortissants de l'UE bloqués en Inde. Cette aide a notamment porté sur l'organisation de vols, le service téléphonique, la création de listes de personnes ou encore l'examen des documents de voyage. Pendant les mois suivants, davantage de demandes de visas ont été déposées dans le cadre de la réglementation relative aux cas de rigueur. Le prestataire de services externe a lui aussi relancé les activités de certains de ses centres sur la base de prescriptions sanitaires strictes. Par conséquent, la représentation de New Delhi a enregistré un recul massif du nombre de demandes de visas Schengen par rapport à 2019 (-87,2 %). Les représentations autrichienne (-88,3 %) et allemande (-80,7 %) à New Delhi affichent des chiffres similaires.
- Après que la Suisse a suspendu l'octroi de visas, le 18 mars 2020, la représentation à l'étranger de **Pristina (Kosovo)** a focalisé ses efforts sur la suspension des demandes de visas déjà déposées. Jusqu'à la fin du mois de juin, près de 2000 demandeurs se sont vu restituer leur dossier (documents de voyage, etc.) et rembourser leurs émoluments de visa. À la suite de l'extension, le 3 août 2020, de la réglementation des cas de rigueur aux partenaires non mariés ou enregistrés, les demandes de visas Schengen sont reparties à la hausse. À noter que les accords de représentation avec les États Schengen que sont l'Autriche, la France, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas sont suspendus depuis mars 2020. Sur demande, la représentation suisse a néanmoins délivré quelques visas Schengen en représentation d'autres États.
- Après que l'octroi de visas a été suspendu et que la Division Visas de la représentation suisse à **Bangkok (Thaïlande)** a été fermée, les collaborateurs chargés des visas ont été attribués à l'état-major de crise. Ce dernier s'est essentiellement occupé de l'organisation des vols de rapatriement en provenance de Thaïlande, du Cambodge, du Laos, de Malaisie et du Myanmar, soit la circonscription consulaire de la représentation. Les mesures particulièrement strictes mises en œuvre par la Thaïlande à la fin du mois de mars afin de lutter contre la pandémie ont rapidement porté leurs fruits : sur recommandation du Conseil de l'UE, la Suisse a levé les restrictions en matière d'entrée liées au COVID-19 pour la Thaïlande le 20 juillet 2020. Les mesures restrictives appliquées par le gouvernement thaïlandais en matière de retour après un séjour en Europe – vols de retour possibles uniquement dans le cadre de vols de rapatriement organisés par l'État et quarantaine obligatoire de 16 jours dans des infrastructures étatiques ou un hôtel expressément prévu à cette fin – ont conduit le SEM à juger que le retour n'était pas garanti et à refuser les visas. À partir du mois d'août, les visas délivrés ne concernaient donc plus que des cas de rigueur. Les demandes de visas Schengen ont à nouveau été traitées selon la procédure ordinaire en octobre 2020 après que la Thaïlande a assoupli les conditions en matière de retour au pays. La représentation suisse à Bangkok a reçu 77,5 % demandes

de visas Schengen en moins par rapport à 2019. Les représentations allemande (-77,6 %) et autrichienne (-79,9 %) à Bangkok affichent des chiffres similaires.

- Concernant les représentations suisses en **Chine (Guangzhou, Pékin et Shanghai)**, les demandes de visas Schengen se sont effondrées de 94,2 % par rapport à 2019. Les représentations autrichiennes (Pékin et Shanghai) affichent un recul similaire de 94,8 %. Ce recul est légèrement moins marqué (88,5 %) dans les représentations allemandes (Chengdu, Guangzhou, Pékin, Shanghai et Shenyang). Les autorités chinoises ont décrété un confinement national pour le début des congés du Nouvel An chinois (25 janvier 2020). Depuis, la mobilité est ajustée en fonction de la situation épidémiologique. Il arrive que des villes ou quartiers entiers soient verrouillés pour une durée indéterminée. Au vu de la situation épidémiologique, le Conseil de l'UE souhaitait inscrire la Chine dans la liste des États tiers sûrs pour le 20 juillet 2020 et, partant, lever les restrictions en matière d'entrée liées au COVID-19. La Chine n'étant pas disposée à accorder les mêmes assouplissements à l'UE (absence de réciprocité), l'UE a maintenu ses restrictions.

0.3 Accords de libéralisation en matière de visas et accords bilatéraux (cf. 1.9 - 1.10)

L'introduction ou, au contraire, la révocation par l'UE d'une obligation de visa pour les ressortissants d'un pays s'applique à l'ensemble de l'espace Schengen - et, partant, à la Suisse. Aucun accord de ce type visant à exempter de l'obligation de visa n'est entré en vigueur en 2020.

En tant qu'État associé, la Suisse peut cependant conclure des accords bilatéraux réciproques visant à exempter de l'obligation du visa les titulaires d'un *passport diplomatique, d'un passeport de service, d'un passeport spécial ou d'un passeport officiel*. En 2020, un tel accord est entré en vigueur avec la République du Botswana. Il permet aux ressortissants des deux États qui sont titulaires de l'un desdits passeports d'entrer sur le territoire de l'autre État sans visa.

0.4 Accords de représentation (cf. 1.11 - 1.12)

Chaque État membre de Schengen peut traiter des demandes de visa Schengen au nom d'autres États membres, ou être représenté par un autre État Schengen dans la procédure de visa. Cette possibilité permet à un État de combler les lacunes dans son réseau de représentations et au demandeur de déposer sa demande de visa Schengen dans son propre pays.⁴ Durant l'année sous revue, la Suisse a été représentée par 16 États Schengen sur 58 sites. Conséquence de la suspension de l'octroi de visas, la Suisse a également suspendu l'ensemble de ces accords de représentation. En effet, la demande de visa devait désormais être examinée en tenant également compte de la directive du SEM relative à l'*ordonnance COVID-19* et la décision devait être impérativement rendue par une autorité suisse.

Dans le courant de l'année, la Suisse s'est à nouveau fait représenter dans certains pays qui, conformément à l'*ordonnance COVID-19*, n'étaient plus jugés à risque. Fin 2020, la Suisse était à nouveau représentée en Irlande et en Croatie (représentation par l'Autriche) ainsi qu'au Rwanda (représentation par la Belgique). Les autres accords sont restés suspendus jusqu'à la fin de l'année. En 2020, les pays qui ont délivré le plus de visas pour la Suisse étaient la France (597 visas), les Pays-Bas (378 visas), la Hongrie (300 visas) et l'Autriche (239 visas).

⁴ Les demandes de visas que la Suisse traite pour le compte d'autres États membres sont indiquées dans les statistiques sur les visas publiées par la Suisse. Toutes les demandes qu'un autre État membre traite au nom de la Suisse apparaissent dans les statistiques de l'État concerné.

Comme en 2019, la Suisse a assumé 60 mandats de représentation dans 24 représentations à l'étranger et représenté 18 États membres. À l'image de la Suisse, la plupart des États Schengen ont suspendu leurs conventions de représentation entre le 12 et le 23 mars 2020 et ne se sont plus faits représenter jusqu'à la fin de l'année⁵. Du 20 juillet au 3 novembre 2020, le Canada n'était plus considéré comme un pays à risque par la Suisse et par la plupart des États Schengen. La Suisse a donc recommencé provisoirement à représenter, à leur demande, l'Allemagne et la Slovaquie à Vancouver. À partir d'avril, la Suisse a délivré à Pristina (Kosovo), à la demande explicite de l'État Schengen concerné, 40 visas en représentation des Pays-Bas, 38 en représentation de la Belgique et 21 en représentation de la France. Dans le cas de la France, les visas étaient liés à des traitements médicaux et à des visites officielles.

En 2020, la Suisse a traité 5341 demandes de visa en représentation d'autres États membres de Schengen, soit 20 360 de moins qu'en 2019 (-79,2 %). Sur ces 5341 demandes, 185 seulement ont été traitées à partir d'avril. Près de 80 % des demandes traitées s'inscrivent dans le cadre d'accords conclus avec la France (1403 demandes), la Belgique (1027 demandes), l'Autriche (1018 demandes) et les Pays-Bas (849 demandes). Les représentations de Pristina (Kosovo, 3045 demandes), Bichkek (Kirghizistan, 748 demandes) et Colombo (Sri Lanka, 647 demandes) sont celles qui ont traité le plus de demandes.

Depuis le 19 décembre 2011, un accord-cadre dans le domaine des visas est en vigueur avec la Principauté de Liechtenstein. En 2020, la Suisse a traité 377 demandes de visa (visas Schengen et nationaux confondus) sur la base de cet accord (contre 1588 en 2019). Durant cette période, les restrictions liées au COVID-19 étaient les mêmes en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

0.5 Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)

En 2020, la Suisse a travaillé avec des prestataires de services externes (*External Services Provider*, ESP) dans 26 pays. Jusqu'en mars 2020, les demandeurs de visa avaient la possibilité de déposer leur demande de visa Schengen dans l'un des 67 centres, appelés *Visa Acceptance Center* (VAC).

Après que le Conseil fédéral a décidé, le 18 mars 2020, de suspendre l'octroi de visas, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a sommé les prestataires de services de ne plus accepter de demandes de visa jusqu'à nouvel ordre. Cette décision a ensuite été annulée au début du mois d'août. Pour autant, seuls quelques rares centres avaient rouvert leur portes à la fin de l'année⁶. À cela deux raisons : le nombre peu élevé de demandes de visas et le fait que la réouverture d'un centre occasionne des frais importants aussi bien pour l'exploitant que pour la représentation. Cependant, aucun centre n'a définitivement fermé ses portes à ce jour.

Afin de limiter leurs pertes financières, les prestataires de services VFS Global et TLScontact ont fermé temporairement des centres, réduit leur offre ou encore réuni les centres de plusieurs États Schengen en un même lieu. De nombreux employés des VAC ont été licenciés ou ont dû se résigner à de fortes baisses de salaire.

Depuis août 2020, un avenant aux contrats existants, apporté par le DFAE, permet à tous les

⁵ Le 18 mars 2020, la Suisse a suspendu tous ses accords de représentation et donc aussi ceux par lesquels elle représentait d'autres États membres dans la procédure de visa.

⁶ Ankara et Istanbul (Turquie), Bangkok (Thaïlande), Manille (Philippines), Pristina (Kosovo) et certains centres en Inde. Au Bahreïn, en Indonésie, au Koweït, au Pakistan, à Singapour et aux Émirats arabes unis, les prestataires traitent ponctuellement des demandes de visas sur demande des consulats.

prestataires de services d'augmenter de 25 % leurs émoluments pour les prestations obligatoires (*Corona Extra Fee*). Cette hausse vise à dédommager les prestataires pour les mesures en matière d'organisation, de construction et de personnel qu'ils sont contraints de mettre en œuvre en raison de la pandémie. Dans la plupart des centres, les prestataires ont également revu à la hausse les émoluments pour les prestations complémentaires facultatives⁷. Leur montant se fonde sur le niveau des prix local et doit être approuvé par la représentation compétente.

En 2020, 72 690 demandes de visas Schengen ont été déposées auprès d'un prestataire de services externe, un chiffre en recul de 86 % (-445 912 demandes) par rapport à 2019. En janvier et février 2020, les prestataires ont traité près de 56 000 demandes de visas, soit 6,2 % de plus que durant la même période de 2019. Entre avril et la fin de l'année, 2251 demandes de visa Schengen seulement ont été déposées dans un VAC, soit 3,1 % des demandes déposées en 2020.

0.6 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)

Début 2020, les demandeurs de visas avaient la possibilité de remplir et de soumettre leur demande de visa Schengen en ligne auprès de 36 des 90 représentations à l'étranger (www.swiss-visa.ch). Par rapport à 2019, deux nouvelles représentations offrent cette possibilité : Belgrade (Serbie) et Vienne (Autriche).

Le 19 mars 2020, l'accès au formulaire de demande en ligne a été bloqué pour tous les utilisateurs en raison de la suspension de l'octroi de visas. L'application web a été remise en service à partir de juillet 2020 dans les représentations à l'étranger compétentes pour des pays qui n'étaient plus considérés comme à risque. En fin d'année, cette remise en service concernait les représentations de Buenos Aires (Argentine), Bucarest (Roumanie), Séoul (Corée du Sud), Sydney (Australie), Tokyo (Japon), Wellington (Nouvelle-Zélande) et Vienne (Autriche). Sur les 6222 demandes de visas déposées en ligne en 2020, seules 203 (3,3 %) l'ont été durant les neuf derniers mois de l'année. Par rapport à 2019, le recul est de 84,1 % (- 33 000 demandes) et reflète l'évolution des demandes de visas Schengen. Pour autant, peu de changements au niveau des 10 représentations avec le plus grand nombre de demandes de visas en ligne. Seul fait notable : l'apparition dans ce classement de la représentation suisse à Montréal (Canada). Ce résultat s'explique par le fait que le Canada n'était plus considéré comme un pays à risque entre le 20 juillet et le 3 novembre 2020. Durant cette période, 40 demandes en ligne ont été déposées à Montréal (Canada).

0.7 Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)

En janvier et février 2020, le nombre de visas Schengen délivrés a augmenté par rapport à la même période de 2019 (+3 %, +1778 visas). La hausse concerne principalement les visas Schengen à des fins de *tourisme* (+6,3 %, +1979 visas). À eux seuls, les ressortissants indiens ont sollicité 27,4 % de visas de tourisme de plus qu'en janvier et février 2019. La hausse concerne également les visas à des fins de *visites familiales / amicales* (+4,9 %, +529 visas). En revanche, les demandes pour voyages d'affaires sont en recul (-5,2 %, -640 visas). Les ressortissants chinois notamment ont été nettement moins nombreux à demander des visas d'affaires (-29,9 %, -763 demandes).

En raison de la suspension de l'octroi de visas, le nombre de visas Schengen délivrés en mars

⁷ P.ex. aide pour remplir le formulaire de demande, rendez-vous aux heures de grande affluence, établissement de copies, etc.

2020 a baissé de 73,2 % (-40 655 visas) par rapport à mars 2019. Le recul le plus marqué concerne les visas de tourisme (-77,6 %, -28 836 visas). Avec 5951 demandes, les ressortissants indiens ont été de loin les plus nombreux à demander un visa en mars 2020. La grande majorité de ces demandes concernait des voyages touristiques (83,6 %, 4977 demandes). Toujours en mars, on relève également une forte baisse du nombre de visas d'affaires (-73,7 %, -5888 visas) et de visas à des fins de *visites familiales / amicales* (-53,2 %, -4028 visas). La baisse la plus importante concerne les demandes de visas d'affaires déposées par des ressortissants chinois (-94,4 %, -2031 demandes).

Cette tendance s'est poursuivie d'avril à décembre 2020 en raison de la situation tendue liée à la pandémie. Au total, 7212 visas Schengen ont été délivrés sur les neuf derniers mois de 2020, soit 442 483 de moins (-98,4 %) que durant la même période de 2019. Mis à part les *raisons médicales*, tous les motifs de séjour sont touchés par ce recul dans la même mesure et affichent des chiffres en baisse de 92 à 100 %. 603 personnes ont pu entrer en Suisse après avoir fait valoir un cas de rigueur lié à un traitement médical urgent et indispensable. Les visas Schengen concernant les motifs de séjour suivants affichent un recul marqué : *tourisme* (-99,9 %), *école / études* (-99,5 %) et *manifestation culturelle* (-98,1 %). 69,5 % de tous les visas Schengen délivrés durant cette période concernaient des *visites familiales / amicales* ou des séjours aux fins d'*affaires*.

La moitié des demandes concernant des séjours d'*affaires* ont été déposées par des ressortissants serbes, turcs ou kosovars (52,1 %). Plus d'un tiers des demandes concernant des séjours aux fins de *visites familiales / amicales* ont quant à elles été soumises par des ressortissants thaïlandais, russes ou kosovars (38,2 %).

0.8 Sexe et âge des demandeurs (cf. 4.1 - 4.3)

À 50,7 %, la proportion de femmes ayant demandé un visa en 2020 est légèrement supérieure à celle des hommes. Ce chiffre est identique à celui relevé en 2019. Les plus nombreux à avoir demandé des visas sont les demandeurs âgés de 19 à 40 ans (52,2 %), suivis de la tranche d'âge des 41 à 65 ans (30,7 %). 12,4 % des demandeurs ont moins de 18 ans, 4,7 % plus de 65 ans.

Alors qu'en janvier et en février, les hommes ont été plus nombreux que les femmes (51 %) à déposer une demande de visa, les femmes ont été légèrement plus nombreuses en mars (50,6 %). Entre avril et décembre, elles ont été largement majoritaires (53,2 %).

0.9 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels (cf. 5.1 - 5.3)

Le nombre de demandes de visas déposées par des titulaires d'un *passeport diplomatique*, d'un *passeport de service*, d'un *passeport spécial* ou d'un *passeport officiel* a reculé de 89,4 % (-10 974 demandes) par rapport à 2019. Ce recul est nettement plus important que celui observé pour l'ensemble des demandes de visa (-78 %). En 2020, seuls 0,9 % de tous les visas ont été sollicités par des personnes munies de l'un de ces passeports spéciaux (2019: 1,8 %). 1308 demandes de visas concernaient des titulaires d'un *passeport diplomatique*, d'un *passeport de service*, d'un *passeport spécial* ou d'un *passeport officiel*. Près de 80 % de ces demandes ont été déposées au cours des trois premiers mois de l'année. Durant les neuf mois suivants, les représentations à l'étranger n'ont plus reçu que 269 demandes de visas. Près des trois quarts des visas délivrés à partir d'avril portaient sur une *visite officielle* (73,4 %).

Par rapport à 2019, la représentation suisse à Pékin (Chine) affiche un recul significatif de

97,2 % (-6108 demandes) des demandes de visas déposées par des titulaires d'un *passport diplomatique, d'un passeport de service, d'un passeport spécial ou d'un passeport officiel*. Cette évolution n'est pas anodine car plus de la moitié de personnes qui avaient déposé une demande dans cette représentation en 2019 étaient titulaires d'un *passport diplomatique, d'un passeport de service, d'un passeport spécial ou d'un passeport officiel*.

0.10 Visas humanitaires (cf. 6.1 - 6.4)

296 visas humanitaires ont été délivrés en 2020, soit 103 de moins ou un quart de visas en moins qu'en 2019 (-25,8 %). Ce recul s'explique par la diminution de près des deux tiers du nombre de *visas humanitaires délivrés au titre de l'art. 4, al. 2, OEV*⁸ (-106 visas, -61,6 %). Un *visa humanitaire au titre de l'art. 4, al. 2, OEV* peut être délivré s'il y a lieu d'estimer que la vie ou l'intégrité physique d'une personne sont directement, sérieusement et concrètement menacées dans son pays d'origine ou de provenance. L'intéressé doit se trouver dans une situation de détresse particulière qui nécessite l'intervention des autorités et l'octroi d'un visa pour entrer en Suisse.

En 2020, le SEM a délivré 66 visas humanitaires de cette catégorie (2019: 172 visas). Le nombre de *visas humanitaires délivrés au titre de l'art. 4, al. 2, OEV* est en nette baisse pour les ressortissants syriens (21 visas, soit 54 de moins qu'en 2019), érythréens (17 visas; -10) et sri lankais (2 visas; -23). Cette tendance à la baisse est sans doute fortement liée à deux évolutions. D'une part, la fermeture des frontières et les restrictions en matière de voyages ont compliqué l'ensemble de la procédure d'octroi de visas (déposer la demande, se présenter en personne, délivrer le visa, etc.). Le fait que des visas humanitaires ont été délivrés aux ressortissants de seulement 11 pays (2019: 21 pays) renforce cette hypothèse. D'autre part, le nombre de demandes de visas déposées par des ressortissants syriens est en baisse depuis plusieurs années (2020 : 21 visas ; 2019 : 75 ; 2018 : 151 ; 2017 : 207).

En 2020, la Suisse a délivré 230 visas de la catégorie *Raisons humanitaires*, soit plus ou moins le même nombre qu'en 2019 (+3 visas, +1,3 %). 52 de ces visas ont été remis à des personnes dont l'interdiction d'entrée avait été levée pour des motifs humanitaires et pour une période limitée afin de leur permettre d'entrer en Suisse (2019 : 123 visas). Étaient concernés des ressortissants du Kosovo (44 visas), de Turquie (7 visas) et de République dominicaine (1 visa). Les 178 visas restants dans la catégorie *Raisons humanitaires* se répartissent entre 41 pays, soit nettement plus qu'en 2019 (25 pays). Il s'agit quasi exclusivement de visas délivrés à des personnes qui se trouvaient dans une situation d'absolue nécessité selon l'*ordonnance COVID-19* et qui avaient donc impérativement besoin d'entrer dans le pays. Les deux motifs de voyage les plus fréquents étaient la poursuite d'un traitement médical nécessaire et la visite ou le soutien de proches parents dont le cas relève d'une urgence médicale. Plus de 50 % de ces visas ont été délivrés entre avril et juin.

⁸ Les différentes catégories sont présentées au chap. 6, p. 27.

Statistiques Visa Monitoring

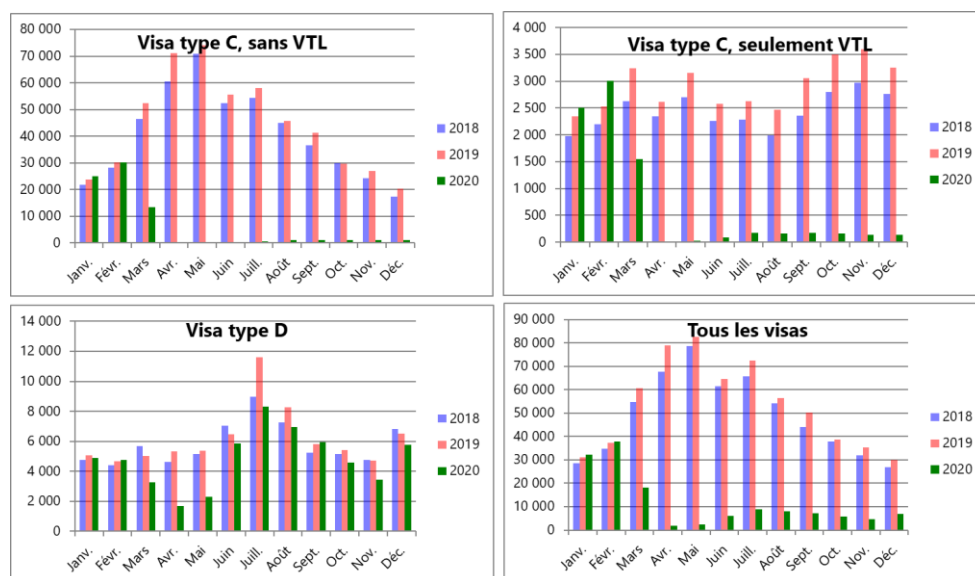
1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés

1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2020, par types de visa

Période	Demandes Total	Demandes déliv.	Schengen A + C déliv.	Schengen VTL déliv.	Schengen refusé Total	Schengen refusé Taux	National D déliv.
Janvier	35 471	32 291	24 899	2 502	3 180	10,4 %	4 890
Février	41 803	37 986	30 215	3 012	3 817	10,3 %	4 759
Mars	20 760	18 193	13 372	1 546	2 567	14,7 %	3 275
Avril	1 865	1 772	62	19	93	53,4 %	1 691
Mai	2 437	2 421	78	27	16	13,2 %	2 316
Juin	6 158	6 124	186	83	34	11,2 %	5 855
Juillet	9 100	9 025	540	172	75	9,5 %	8 313
Août	8 292	8 132	997	166	160	12,1 %	6 969
Septembre	7 417	7 272	1 137	177	145	9,9 %	5 958
Octobre	6 092	5 916	1 152	165	176	11,8 %	4 599
Novembre	4 769	4 589	987	142	180	13,8 %	3 460
Décembre	7 076	6 887	981	141	189	14,4 %	5 765
2020	151 240	140 608	74 606	8 152	10 632	11,4 %	57 850
2019	688 691	638 338	529 137	34 983	50 353	8,2 %	74 218
Différ.	-537 451	-497 730	-454 531	-26 831	-39 721	+3,2 %	-16 368

Légende : **A** : visa Schengen de transit aéroportuaire; **C** : visa Schengen uniforme; **VTL** : visa Schengen à validité territoriale limitée; **D** : visa national; **Dem.** : Demandes (Schengen et nationales) ; **dél.** : délivré; **ref.** : refusé

1.2 Visas délivrés : évolution mensuelle, 2018 à 2020



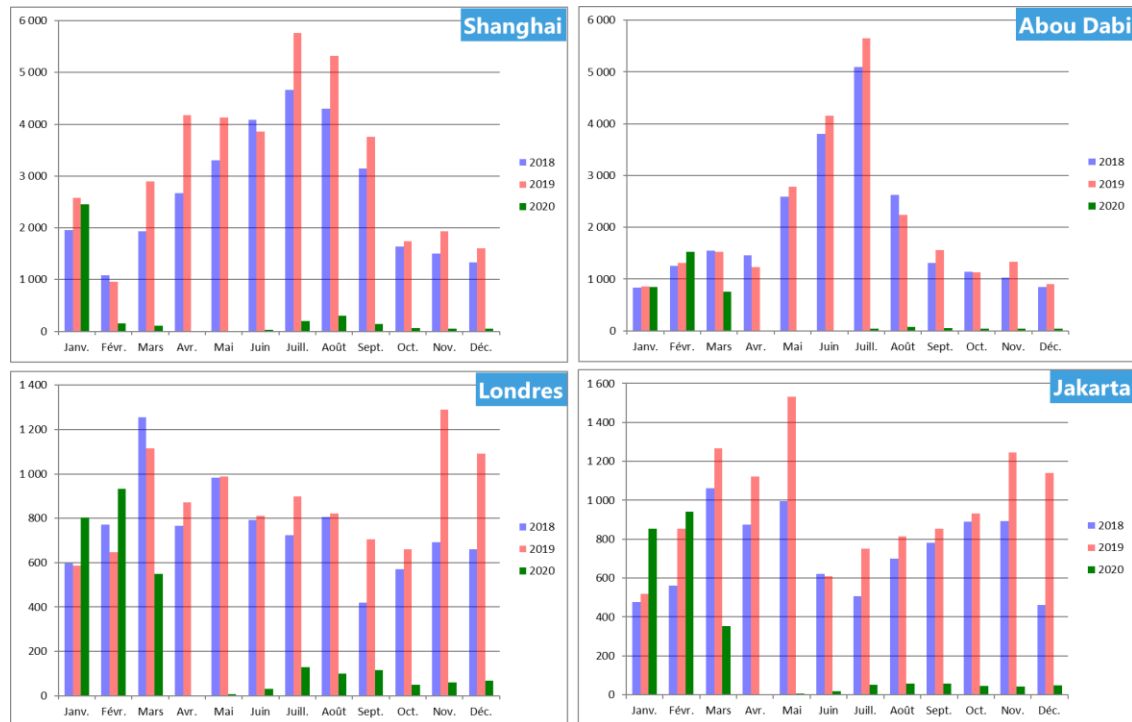
Indication : Les visas Schengen de type A ne sont comptabilisés que dans le graphique d'ensemble.

1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa en 2020 et 2019

Nr.	Représentation	Dem. Schengen A + C	Dem. National D	Dem. Total.	Visas Total dél.	dont VTL dél.	Visas Total ref.	2019 Dem.	2019 Position	Évolut.
1	New Delhi, Inde	21 784	2 391	24 175	22 438	17	1 737	174 406	1 (+/-0)	-86,1 %
2	Pristina, Kosovo	9 711	1 945	11 656	9 116	6 999	2 540	41 882	4 (+2)	-72,2 %
3	Bangkok, Thaïlande	9 638	967	10 605	10 240	7	365	43 936	3 (+/-0)	-75,9 %
4	Moscou, Russie	4 857	1 461	6 318	6 219	36	99	21 479	9 (+5)	-70,6 %
5	Istanbul, Turquie	4 255	1 757	6 012	5 515	93	497	16 740	10 (+5)	-64,1 %
6	Pékin, Chine	2 432	1 300	3 732	3 598	0	134	45 895	2 (-4)	-91,9 %
7	Shanghai, Chine	2 625	936	3 561	3 532	11	29	38 711	5 (-2)	-90,8 %
8	Abou Dabi, EAU	3 156	279	3 435	3 014	1	421	24 681	7 (-1)	-86,1 %
9	Londres, Roy.-Uni	2 458	391	2 849	2 761	2	88	10 488	12 (+3)	-72,8 %
10	Jakarta, Indonésie	2 199	275	2 474	2 440	17	34	11 636	11 (+1)	-78,7 %

1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2018 à 2020

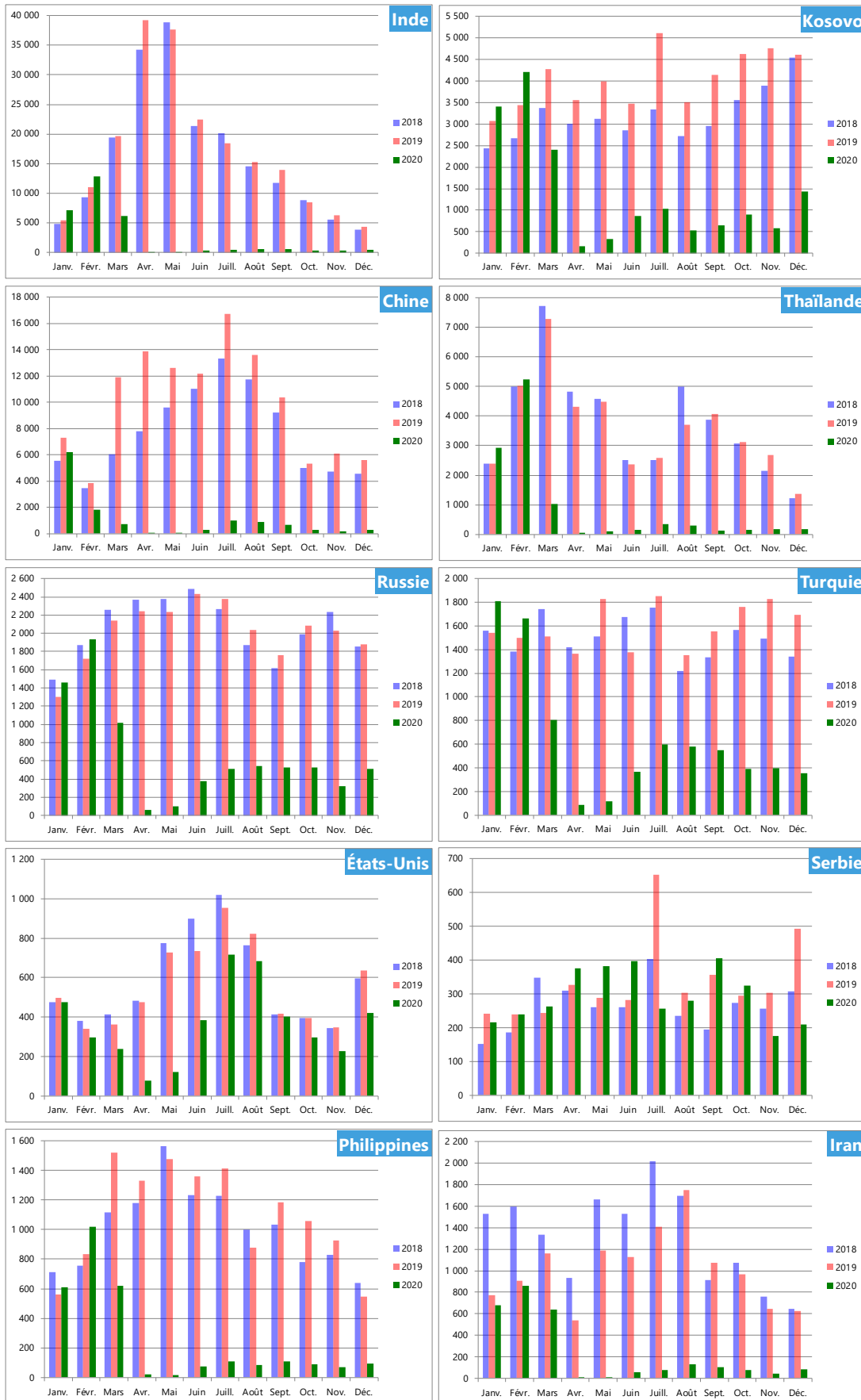




1.5 Demandes de visa en 2020 et 2019 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs

Nr.	Nation	Dem. Schengen A + C	Dem. National D	Dem. Total	Visas Total. dél.	dont VTL dél.	Visas Total ref.	Dem. faites dans le pays	2019	2019	Évolut.
									Dem.	Position	
1	Inde	25 445	3 942	29 387	27 509	8	1 878	81,9 %	202 296	1 (+/-0)	-85,5 %
2	Kosovo	9 811	6 749	16 560	13 832	7 030	2 724	66,6 %	48 604	3 (+1)	-65,9 %
3	Chine	7 735	4 859	12 594	12 360	32	234	73,4 %	119 525	2 (-1)	-89,5 %
4	Thaïlande	9 558	1 190	10 748	10 373	2	375	93,7 %	43 395	4 (+/-0)	-75,2 %
5	Russie	5 142	2 732	7 874	7 760	47	114	77,8 %	24 251	5 (+/-0)	-67,5 %
6	Turquie	4 329	3 389	7 718	7 208	26	510	72,8 %	19 148	7 (+1)	-59,7 %
7	États-Unis	374	3 973	4 347	4 347	3	0	70,5 %	6 722	15 (+8)	-35,3 %
8	Serbie	762	2 762	3 524	3 484	5	40	38,0 %	4 023	25 (+17)	-12,4 %
9	Philippines	2 123	790	2 913	2 770	3	143	64,0 %	13 082	8 (-1)	-77,7 %
10	Iran	2 098	672	2 770	2 272	16	498	78,3 %	12 159	10 (+/-0)	-77,2 %

1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2018 à 2020



1.7 Les dix pays avec le plus grand nombre de visas refusés en 2020 et 2019

Nr.	Nation	Schengen	Schengen	Schengen	2019	2019	2019
		Dem.	refusées	refusées			
		Total	Total	Taux			
1	Kosovo	9 807	2 724	27,8 %	39 985	8 312	20,8 %
2	Inde	25 445	1 878	7,4 %	196 865	10 918	5,5 %
3	Turquie	4 329	510	11,8 %	15 401	1 538	10,0 %
4	Iran	2 098	498	23,7 %	11 149	2 388	21,4 %
5	Pakistan	1 306	466	35,7 %	8 245	2 541	30,8 %
6	Thaïlande	9 558	375	3,9 %	42 058	1 022	2,4 %
7	Sri Lanka	1 608	363	22,6 %	10 853	2 059	19,0 %
8	Maroc	1 017	328	32,3 %	4 486	934	20,8 %
9	Ghana	690	290	42,0 %	3 545	1 459	41,2 %
10	Algérie	723	265	36,7 %	4 418	1 953	44,2 %

Indication : les visas nationaux de type D ne sont pas refusés mais retirés. Par contre, l'autorisation de séjour qui va de pair au niveau cantonal peut être refusée.

1.8 Les dix représentations avec le plus grand nombre de visas refusés en 2020 et 2019

Nr.	Représentation	Schengen	Schengen	Schengen	2019	2019	2019
		Dem.	refusées	refusées			
		Total	Total	Taux			
1	Pristina, Kosovo	9 710	2 539	26,1 %	39 451	7 785	19,7 %
2	New Delhi, Inde	21 784	1 737	8,0 %	170 797	10 010	5,9 %
3	Istanbul, Turquie	4 255	497	11,7 %	15 136	1 527	10,1 %
4	Abou Dabi, EAU	3 156	421	13,3 %	24 374	2 866	11,8 %
5	Téhéran, Iran	1 832	405	22,1 %	9 714	2 015	20,7 %
6	Bangkok, Thaïlande	9 638	365	3,8 %	42 779	1 021	2,4 %
7	Colombo, Sri Lanka	1 362	314	23,1 %	9 717	1 826	18,8 %
8	Accra, Ghana	710	306	43,1 %	3 586	1 512	42,2 %
9	Rabat, Maroc	953	296	31,1 %	4 146	866	20,9 %
10	Islamabad, Pakistan	722	269	37,3 %	4 225	1 662	39,3 %

1.9 Accords de libéralisation en matière de visas avec l'UE en 2020

Accords de libéralisation en matière de visas avec l'UE	Entrée en vigueur
Aucun nouvel accord de libéralisation en matière de visas en 2020	

1.10 Accords bilatéraux en 2020

Accords d'exemption de l'obligation du visa pour les titulaires d'un passeport diplomatique, de service, spécial ou officiel	Entrée en vigueur
Botswana (titulaires de passeports diplomatiques et officiels)	17.02.2020

1.11 États membres de Schengen représentés par la Suisse en 2020

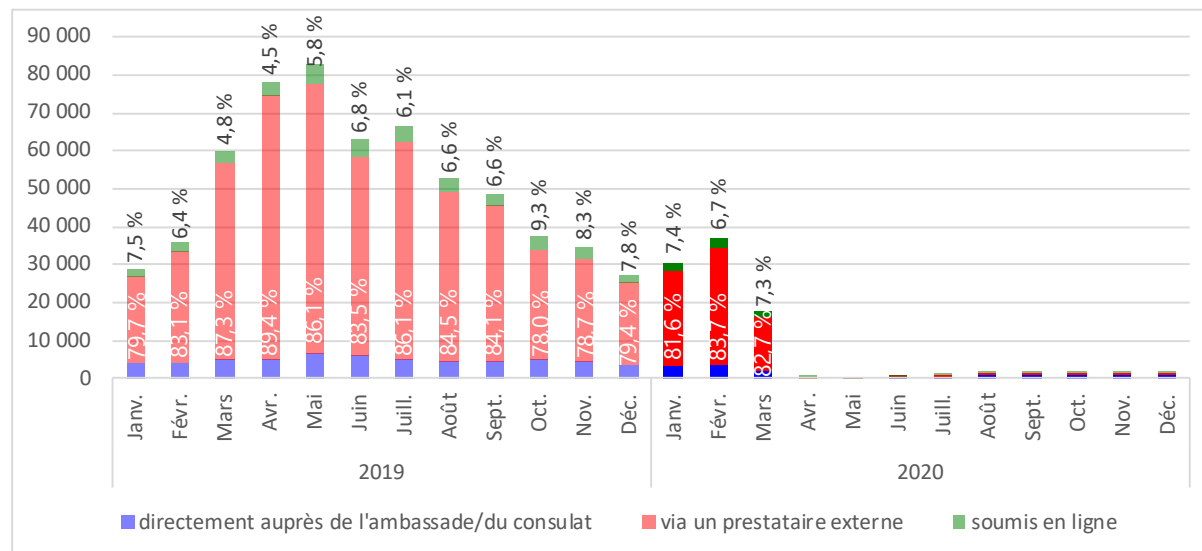
La Suisse représente désormais:	Entrée en vigueur
Pas de nouvelle représentation et aucune résiliation de représentation en 2020	
Presque tous les États membres de Schengen représentés ont temporairement suspendu leur représentation par la Suisse en mars 2020.	

1.12 États membres de Schengen qui représentent la Suisse en 2020

La Suisse est désormais représentée par:	Entrée en vigueur
Pas de nouvelle représentation et aucune résiliation de représentation en 2020	
La Suisse a suspendu temporairement toutes les représentations par d'autres États membres de Schengen le 18 mars 2020.	

2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne

2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2019 et 2020



2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes en 2019 et 2020

Nr.	Représentation	Schengen	Schengen	Schengen	2019	2019	Évolut.
		Total	Outsourcing	Pourcentage	Outsourcing	Position	
1	New Delhi, Inde	21 784	21 543	98,9 %	169 928	1 (+/-0)	-87,3 %
2	Bangkok, Thaïlande	9 638	9 012	93,5 %	39 651	2 (+/-0)	-77,3 %
3	Pristina, Kosovo	9 710	8 823	90,9 %	36 882	4 (+1)	-76,1 %
4	Istanbul, Turquie	4 255	3 899	91,6 %	14 508	10 (+6)	-73,1 %
5	Moscou, Russie	4 857	3 255	67,0 %	17 154	9 (+4)	-81,0 %
6	Abou Dabi, EAU	3 156	3 103	98,3 %	24 290	7 (+1)	-87,2 %
7	Shanghai, Chine	2 625	2 474	94,2 %	35 849	5 (-2)	-93,1 %
8	Jakarta, Indonésie	2 198	2 118	96,4 %	11 123	11 (+3)	-81,0 %
9	Londres, Roy.-Uni	2 458	1 927	78,4 %	8 560	15 (+6)	-77,5 %
10	Riyad, Arabie saoudite	1 886	1 791	95,0 %	25 245	6 (-4)	-92,9 %

2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne en 2020 et 2019

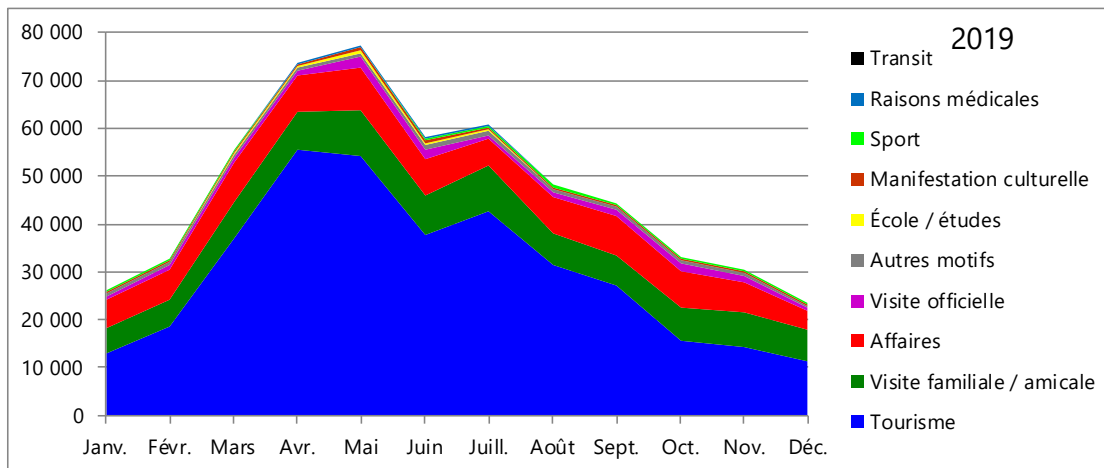
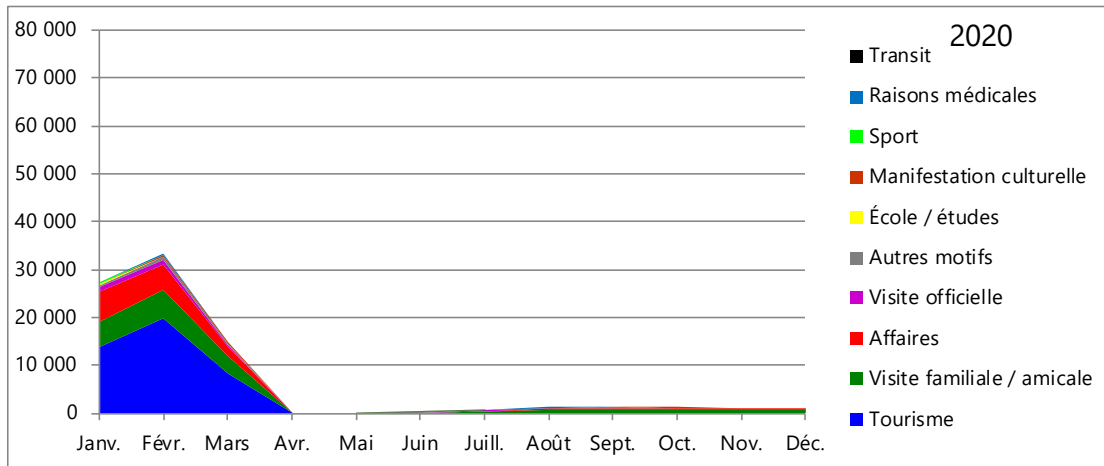
Nr.	Représentation	Schengen Total	Schengen en ligne	Schengen Pourcentage	2019 en ligne	2019 Position	Évolut.
1	Bichkek, Kirghizistan	882	625	70,9 %	3 338	3 (+2)	-81,3 %
2	San Francisco, États-Unis	653	582	89,1 %	4 445	1 (-1)	-86,9 %
3	Nairobi, Kenya	717	553	77,1 %	3 603	2 (-1)	-84,7 %
4	New York, États-Unis	779	497	63,8 %	2 698	5 (+1)	-81,6 %
5	Vancouver, Canada	447	418	93,5 %	2 092	7 (+2)	-80,0 %
6	Amman, Jordanie	453	416	91,8 %	2 233	6 (+/-0)	-81,4 %
7	Katmandou, Népal	402	295	73,4 %	2 844	4 (-3)	-89,6 %
8	Quito, Équateur	340	281	82,6 %	1 702	8 (+/-0)	-83,5 %
9	Dhaka, Bangladesh	303	213	70,3 %	1 451	9 (+/-0)	-85,3 %
10	Montréal, Canada	263	205	77,9 %	945	15 (+5)	-78,3 %

Indication : Certaines représentations à l'étranger offrent aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leur demande de visa Schengen en ligne (site internet www.swiss-visa.ch). La demande signée ainsi que le passeport et les pièces complémentaires doivent ensuite être remises à la représentation compétente. En règle générale, les demandeurs doivent encore se rendre personnellement à la représentation pour la saisie des données biométriques, sauf s'ils sont exemptés du prélèvement obligatoire des empreintes digitales en vertu du code des visas ou que la saisie de leurs empreintes digitales dans le VIS remonte à moins de 59 mois.

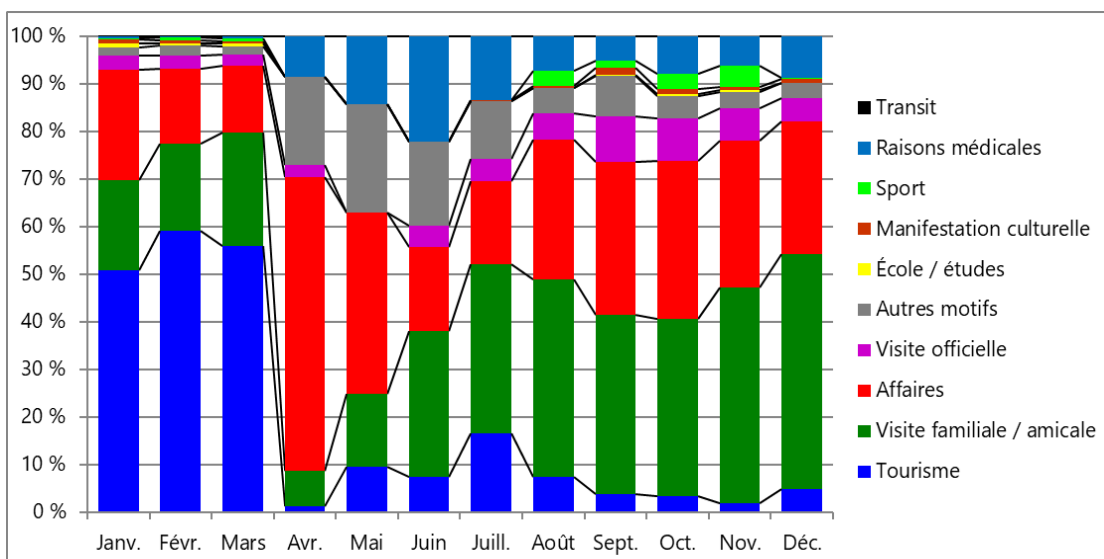
La demande en ligne n'est pas proposée dans les pays dans lesquels une coopération existe avec un prestataire de services externe. Ce choix doit permettre d'éviter toute concurrence avec lesdits prestataires.

3 Buts du séjour⁹

3.1 Évolution des dix buts de séjour possible, années 2020 et 2019

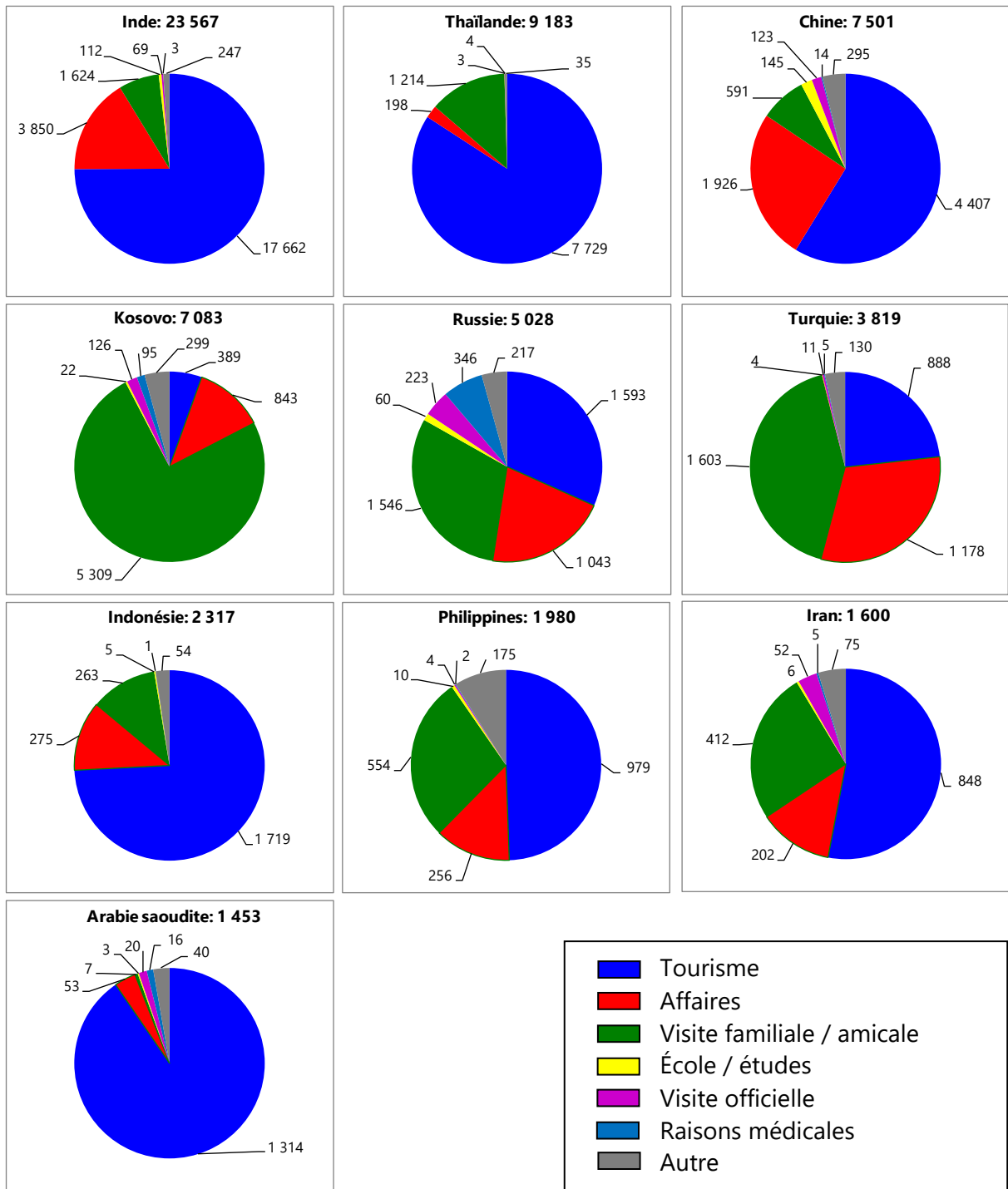


3.2 Proportion des différents buts de séjour possible: évolution pour 2020



⁹ Les buts de séjour mentionnés concernent exclusivement les visas Schengen délivrés.

3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés en 2020, ventilés par but de séjour

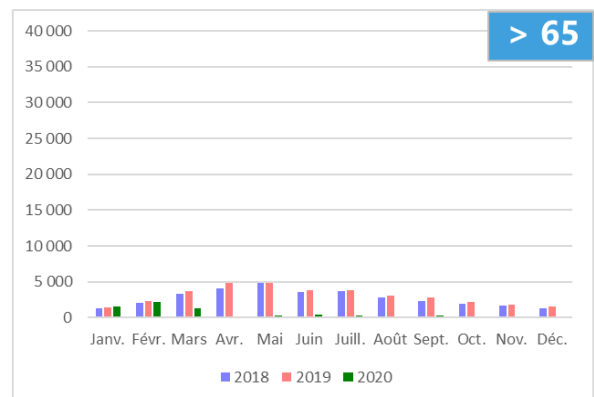
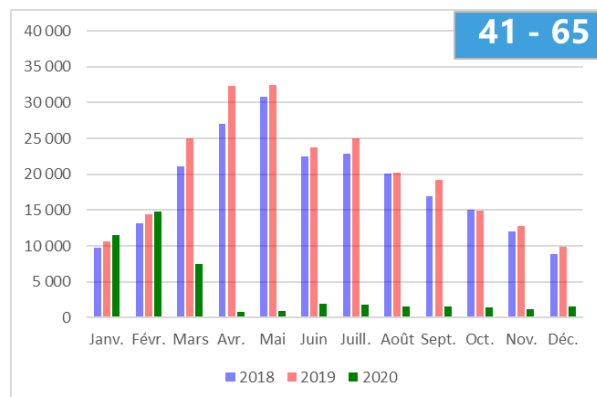
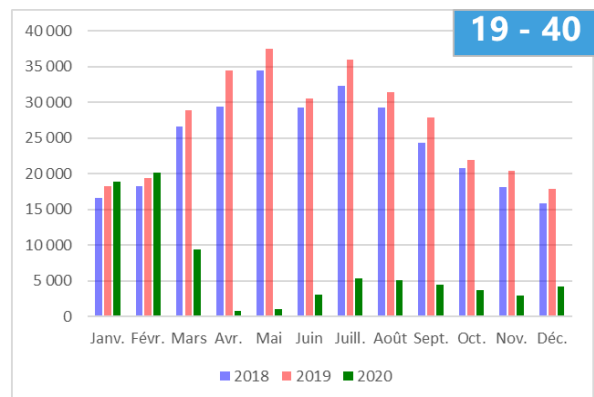
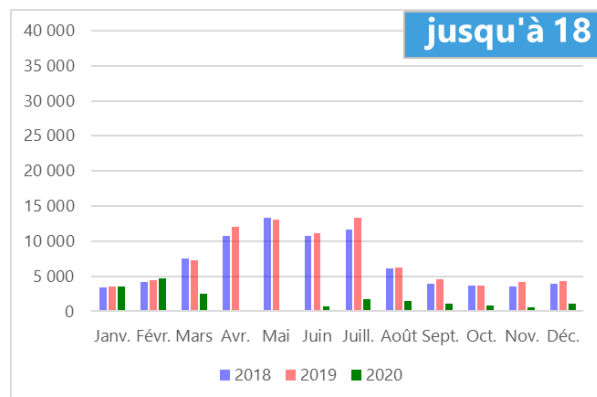


4 Sexe et âge des demandeurs

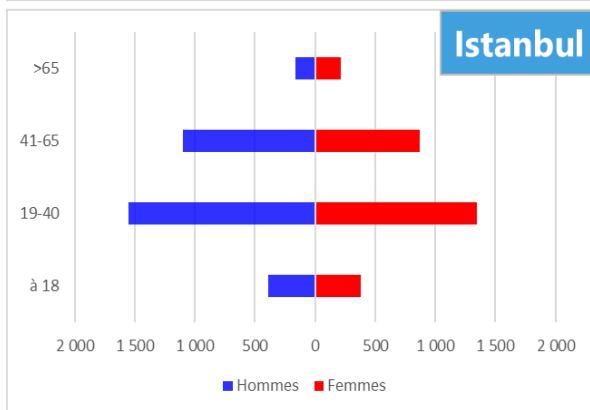
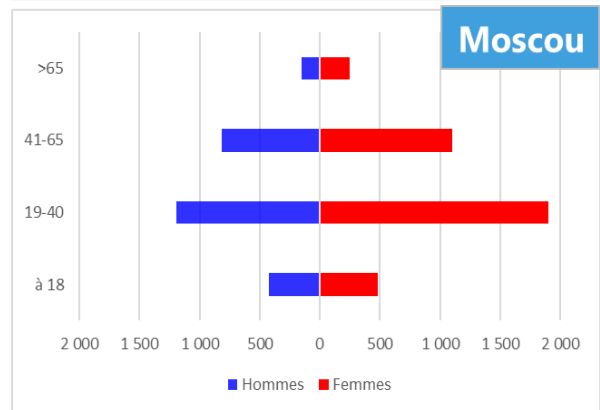
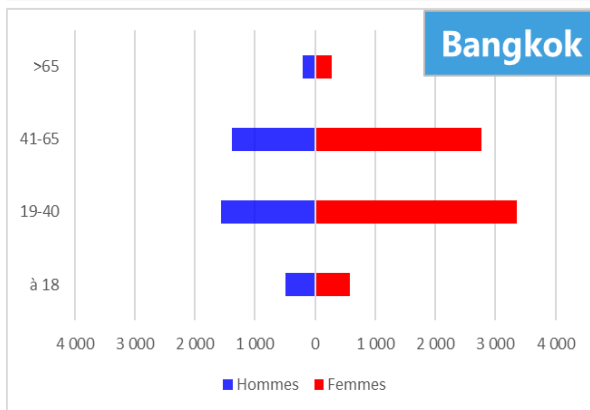
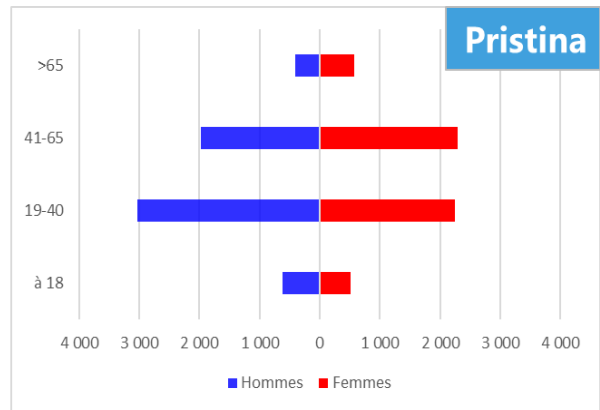
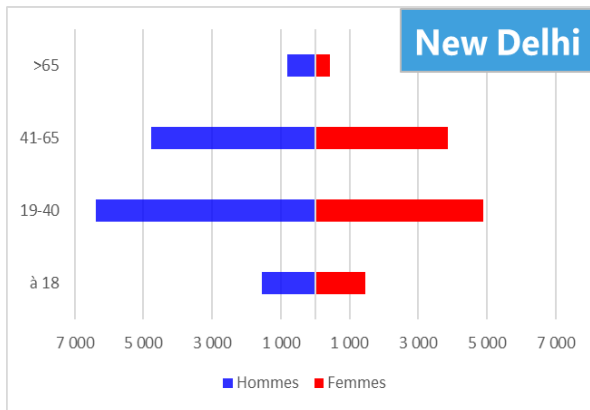
4.1 Sexe et âge des demandeurs, de 2020 à 2018

Sexe et Année	2020		2019		2018	
	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
Hommes	74 549	49,3 %	339 842	49,3 %	315 159	50,0 %
Jusqu'à 18	9 422		44 513		41 564	
19 - 40	38 962		160 180		147 057	
41 - 65	22 950		117 562		110 427	
> 65	3 215		17 587		16 111	
Femmes	76 691	50,7 %	348 849	50,7 %	315 722	50,0 %
Jusqu'à 18	9 385		43 252		41 143	
19 - 40	39 972		164 151		147 942	
41 - 65	23 464		123 059		109 995	
> 65	3 870		18 387		16 642	

4.2 Mise en regard des groupes d'âge, de 2018 à 2020



4.3 Les cinq représentations selon les visas demandés en 2020, ventilés par sexe et par âge



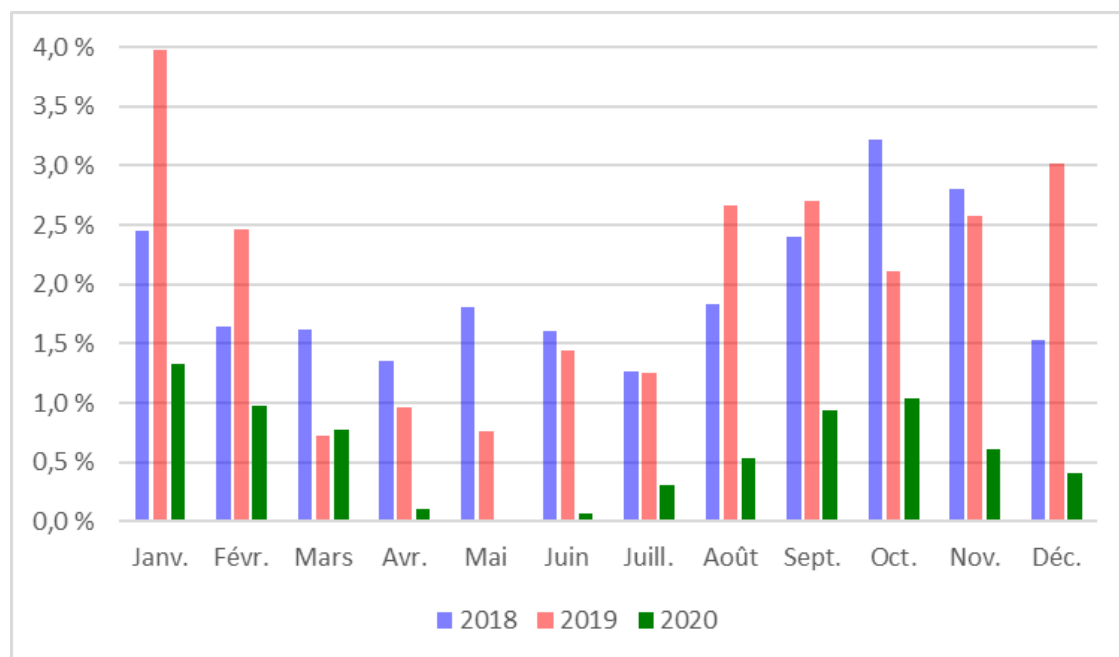
5 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels

5.1 Vue d'ensemble de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels en 2020

Période	Demandes d+s+sp+o Total	Demandes d+s+sp+o délivré	Demandes d+s+sp+o diplomatique	Demandes d+s+sp+o de service	Demandes d+s+sp+o spécial	Demandes d+s+sp+o officiel	Total des demandes	Proportion sur le total des demandes
Janvier	470	466	130	170	52	118	35 471	1,3 %
Février	407	401	160	79	33	135	41 803	1,0 %
Mars	162	155	73	27	13	49	20 760	0,8 %
Avril	2	2	0	2	0	0	1 865	0,1 %
Mai	0	0	0	0	0	0	2 437	0,0 %
Juin	4	4	4	0	0	0	6 158	0,1 %
Juillet	28	28	14	10	2	2	9 100	0,3 %
Août	44	44	12	22	1	9	8 292	0,5 %
Septembre	70	70	15	25	0	30	7 417	0,9 %
Octobre	63	62	23	16	7	17	6 092	1,0 %
Novembre	29	29	15	2	5	7	4 769	0,6 %
Décembre	29	28	11	8	2	8	7 076	0,4 %
2020	1 308	1 289	457	361	115	375	151 240	0,9 %
2019	12 282	12 169	1 994	2 533	5 630	2 125	688 691	1,8 %
Différ.	-10 974	-10 880	-1 537	-2 172	-5 515	-1 750	-537 451	-0,9 %

Légende: d+s+sp+o = passeport diplomatique, de service, spécial et officiel.

5.2 Proportion de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels, de 2018 à 2020



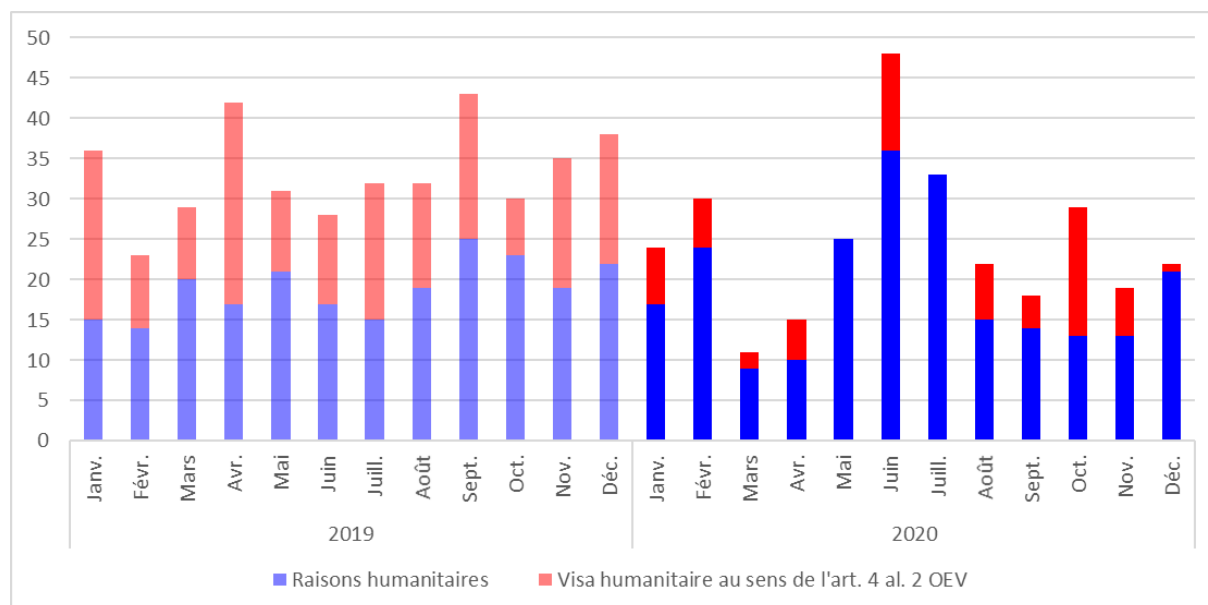
5.3 Demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels: les dix principales représentations en 2020 et 2019

Nr.	Représentation	2020	2020	2020	2019	2019	Demandes Évolution
		Demandes d+s+sp+o	Demandes Total	d+s+sp+o Proportion	Demandes d+s+sp+o	Demandes Position	
1	Pékin, Chine	173	3 732	4,6 %	6 281	1 (+/-0)	-97,2 %
2	Riyad, Arabie saoudite	112	2 138	5,2 %	825	2 (+/-0)	-86,4 %
3	Le Caire, Égypte	97	1 446	6,7 %	288	5 (+2)	-66,3 %
4	Islamabad, Pakistan	94	1 057	8,9 %	247	9 (+5)	-61,9 %
5	Moscou, Russie	68	6 318	1,1 %	279	6 (+1)	-75,6 %
6	Dhaka, Bangladesh	63	358	17,6 %	467	3 (-3)	-86,5 %
7	New Delhi, Inde	58	24 175	0,2 %	269	8 (+1)	-78,4 %
8	Abuja, Nigéria	54	737	7,3 %	209	10 (+2)	-74,2 %
9	Colombo, Sri Lanka	47	1 712	2,7 %	276	7 (-2)	-83,0 %
10	Abidjan, Côte d'Ivoire	43	595	7,2 %	169	16 (+6)	-74,6 %

Légende: **d+s+sp+o** = passeport diplomatique, de service, spécial et officiel.

6 Visas humanitaires

6.1 Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2019 et 2020



Indication :

La distinction par catégorie de visa humanitaire est possible depuis janvier 2016 :

- Les visas Schengen à validité territoriale limitée (VTL), délivrés en application de l'art. 25, par. 1, let. a du code des visas. De tels visas sont par exemple émis en cas de situation médicale d'urgence (patient devant être opéré en Suisse), pour permettre de régler des affaires familiales ou pour d'autres motifs impérieux (suspension¹⁰). Ils sont classés ci-après dans la catégorie *Raisons humanitaires*.
- Une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire à la représentation suisse compétente. Depuis le 15 septembre 2018, ces visas sont délivrés en tant que visas nationaux à la suite de la modification des bases légales (art. 4 al. 2 de l'ordonnance sur l'entrée et l'octroi de visas (OEV), en vue d'un séjour de plus longue durée. Depuis lors, ils ont été regroupés sous la désignation *visas humanitaires conformément à l'art. 4 al. 2 OEV* (précédemment : *directive SEM du 25.2.2014*).

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2020	24	30	11	15	25	48	33	22	18	29	19	22	296
2019	36	23	29	42	31	28	32	32	43	30	35	38	399

¹⁰ Levée provisoire d'une interdiction d'entrée.

6.2 Nombre de visas humanitaires délivrés en 2020, par catégorie

Catégorie	Visas hum. délivrés
Raisons humanitaires	230
Visas humanitaires au sens de l'art. 4 al. 2 OEV ¹¹	66

6.3 Nombre de visas humanitaires délivrés en 2020, ventilés par les cinq principales représentations

Nr.	Représentation	Visas hum. délivrés
1	Pristina, Kosovo	66
2	Istanbul, Turquie	31
3	Beyrouth, Liban	29
4	Nour-Soultan, Kazakhstan	22
5	Téhéran, Iran	17

6.4 Nombre de visas humanitaires délivrés en 2020, ventilés par les cinq principales nationalités

Nr.	Nation	Visas hum. délivrés
1	Kosovo	67
2	Syrie	25
3	Kazakhstan	23
4	Érythrée	22
5	Afghanistan	16

¹¹ Précédemment : directive SEM du 25.2.2014.

Impressum

Le Monitoring des visas est établi par la Section Bases Visas (Domaine de direction Immigration et intégration) du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), en étroite collaboration avec la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il s'adresse en priorité aux autorités cantonales compétentes en matière de migrations, de marché du travail et de police, aux organes chargés du contrôle des frontières, aux services du SEM et du DFAE s'occupant de la délivrance de visas et aux représentations suisses à l'étranger.

Pour toute remarque ou question:

Adresse email: visa@sem.admin.ch

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'État aux migrations SEM
Division Entrée
Section Bases Visas
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern



[Site internet Monitoring des visas](#)